

IMPORTANT

Veillez tenir compte des délais de traitement de l'ambassade et nous faire parvenir le dossier au moins huit semaines avant la date prévue du départ. Tout dossier incomplet sera retourné au candidat.

Cette trousse contient :

- 1. Pourquoi passer par France-Québec**
- 2. Les conditions de participation au programme Développement professionnel**
- 3. Les procédures à effectuer auprès de l'Ambassade du Canada**
- 4. Les directives pour compléter votre dossier pour France-Québec**
- 5. Les coordonnées**
- 6. La fiche de stage**
- 7. La demande de devis de Prométour (facultatif)**

1. Pourquoi passer par France-Québec

En passant par l'association France-Québec vous bénéficierez des services suivants :

- Envoi de votre dossier complet à l'Ambassade du Canada et suivi.
- Assurance responsabilité civile (obligatoire pour tout stagiaire).
- Assurance indemnisation des dommages corporels, protection juridique et assistance (maximum 1 an).
- Proposition de billet d'avion par notre voyageur partenaire.
- Abonnement de 4 numéros à la revue France-Québec Magazine, que vous recevrez à votre retour du Québec. Ce magazine est, à l'heure actuelle, le seul magazine français à parler du Québec sous tous ses aspects.
- Guide du stagiaire que vous recevrez avant de partir au Québec et qui vous informera sur les menus détails de la vie quotidienne au Québec.
- Des réponses à la majorité de vos questions.

2. Les conditions de participation au programme Développement professionnel

- Être membre (ou le devenir) d'une association régionale du réseau France-Québec. Liste des régionales au http://www.francequebec.fr/regionales_2/coordonnees.htm
- Adresser un chèque de 100 € à l'ordre de France-Québec
- Être âgé de 18 à 35 ans à la date d'envoi de la demande à l'Ambassade du Canada
- Être de nationalité française et résider habituellement en France (France métropolitaine, les DOM et Saint Pierre et Miquelon seulement)
- Être titulaire d'un passeport français valide (sa validité doit dépasser d'au moins un jour le séjour prévu au Canada)
- Ne pas avoir obtenu à deux reprises un permis de travail canadien dans le cadre de l'Accord de mobilité des jeunes entre le Canada et la France et ne jamais avoir bénéficié d'un permis emploi de perfectionnement/Développement professionnel

- Payer les frais administratifs exigés par l’Ambassade du Canada par virement bancaire (voir plus bas). Le paiement devra être fait en EUROS. **Seul le taux établi par l’Ambassade du Canada sera accepté.** Puisque le montant est appelé à fluctuer et est mis à jour quotidiennement, veuillez vous assurer que votre paiement est celui en vigueur le jour de votre virement. Aucun autre montant ne sera accepté.
- La journée même où vous effectuerez votre virement bancaire à l’Ambassade du Canada, consulter le lien suivant pour connaître le taux du jour de l’Ambassade du Canada : http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/relations_uni/prog_mobilite-fr.asp
- Ces frais de participation sont payables par virement bancaire uniquement et selon le taux établi par l’Ambassade du Canada. **Aucun autre mode de paiement ne sera accepté. Ces frais doivent avoir été payés au moment de soumettre votre dossier d’inscription à l’association France-Québec puisqu’un justificatif du virement bancaire est exigé dans les pièces à fournir.**
- Voici les instructions que vous devez donner à votre banque pour effectuer le virement bancaire pour payer les frais de participation de l’Ambassade du Canada :

Virement à : PIJ - AMBASSADE DU CANADA

Banque : **BRED Banque Populaire**, 66 Ave des Champs-Élysées, 75008 Paris

Pour un virement à partir de la **France** :

RIB : Banque (**10107**); guichet (**00138**); compte (**00515022688**); clé (**47**)

Pour un virement à partir d’un pays autre que la France :

Code IBAN (International Bank Account Number): **FR76 1010 7001 3800 5150 2268 847**

Code BIC (Swift) : **BREDFRPP**

- Le virement doit obligatoirement mentionner vos **nom, prénom(s) et date de naissance** et porter la mention **“sans frais pour le bénéficiaire”**. Le reçu doit être lisible et indiquer la date du virement.
- Sachez que vos nom, prénom et date de naissance sont obligatoires, ainsi que la mention «sans frais pour le bénéficiaire ». Cependant, si votre banque ne parvient pas à inscrire cette dernière mention sur l’ordre du virement, qu’il n’y avait pas assez de place ou que votre banquier vous a assuré(e) qu’il ne fallait pas inscrire cette mention pour un virement en France, faites inscrire uniquement le début de la mention « sans frais » sur l’ordre du virement, ou inscrire toute la mention sur le reçu, manuellement, et y apposer son tampon d’agence. Cette mention est nécessaire afin d’assurer que le montant que nous recevrons est égal à celui des frais de participation en vigueur le jour de votre virement. Elle nous assure aussi que votre banque ne déduit pas des frais administratifs de ce montant.
- Ces frais vous seront remboursés par virement bancaire si votre dossier est refusé, jugé non-recevable ou incomplet. Si le candidat choisit d’annuler sa demande de participation avant qu’elle ne soit traitée (lettre d’autorisation envoyée par l’Ambassade du Canada), les frais de participation lui seront remboursés. Cependant, une fois qu’une lettre d’autorisation est émise au candidat, il n’est plus possible d’obtenir un remboursement des frais de participation. Les frais de participation ne peuvent en aucun cas être transférés, ni d’une personne à une autre, ni d’une année à une autre.

À savoir avant d’effectuer ses démarches :

- Dans le cadre de l’Accord de mobilité des jeunes signé entre la France et le Canada, il n’est possible d’obtenir qu’un seul permis de travail temporaire pour un Développement professionnel. Utilisez-le judicieusement !
- Vous devrez déposer votre dossier complété **AU MOINS 2 MOIS** avant la date de début du stage.

3. Les procédures à effectuer auprès de l'Ambassade du Canada

Dans le but de tenir informé les personnes faisant la demande d'un permis de travail dans le cadre de l'Accord de mobilité des jeunes, de nouvelles procédures ont été mises en place par l'Ambassade du Canada. Ces nouvelles procédures, personnalisées, vous permettront d'avoir un suivi du traitement de votre dossier. **Ces démarches doivent impérativement être effectuées avant d'envoyer votre dossier à France-Québec.** Pour débiter les démarches de constitution de dossier, consulter le site Internet de l'Ambassade du Canada à l'adresse suivante et choisissez le permis DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :

http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/programme_mobilite-mobility_program-fr.asp

PORTER ATTENTION A QUELQUES PRECISIONS NECESSAIRES DANS LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

1. Les deux photos d'identité doivent être identiques et imprimées sur papier photo uniquement. (les copies et photocopies seront rejetées) ; voir les caractéristiques des photos demandées dans la trousse de l'Ambassade du Canada.
2. Le formulaire du gouvernement du Canada, Demande de permis de travail (PROGRAMME DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL), doit être rempli, daté et signé ;
3. La photocopie des pages d'identification (nom, prénom, date et lieu de naissance, date d'émission et d'expiration du passeport) de votre passeport valide et signé doivent être **clairement lisible**;
4. Une copie de la promesse d'embauche de votre employeur québécois **faite sur papier à en-tête (fax ou copie mais pas de courrier électronique)** doit indiquer vos noms et prénoms, le nom de l'employeur ou un superviseur, ses coordonnées et **sa signature**, le poste et la description des tâches que vous effectuerez, les dates précises de début et de fin d'emploi (18 mois maximum), la rémunération de l'emploi (et toute autre forme d'indemnité doit être inscrite) ainsi que le nombre d'heures hebdomadaires.

Veillez noter que votre emploi doit être rémunéré au salaire minimum de la province de Québec, voir site Internet suivant : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/>

5. Vous devez fournir un exemplaire récent de votre curriculum vitæ;

4. Les directives pour compléter votre dossier pour France-Québec

Par la suite, une fois votre dossier de l'ambassade complet, il ne vous reste plus qu'à nous l'envoyer par courrier avec les pièces justificatives demandées (jointe à cette trousse) par France-Québec.

Chaque document doit être en deux exemplaires. Après vérification, nous nous chargeons de son envoi à l'Ambassade du Canada. Veillez à bien compléter votre dossier avec les éléments suivants :

- 1-Le dossier avec tous les documents demandés par l'Ambassade du Canada :
 - Les deux photos d'identité
 - Le formulaire de l'Ambassade du Canada, Demande de permis de travail (PROGRAMME DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL) rempli, daté et signé
 - L'attestation de demande de participation de l'Ambassade du Canada
 - La photocopie des pages d'identification (nom, prénom, date et lieu de naissance, date d'émission et d'expiration du passeport) de votre passeport valide et signé

- Une copie de la promesse d'embauche de votre employeur québécois ***faite sur papier à en-tête (fax ou copie mais pas de courrier électronique)***
- Un exemplaire récent de votre curriculum vitæ
- La preuve du virement bancaire à l'Ambassade du Canada
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) pour remboursement si nécessaire

2-Une **preuve d'adhésion** à une régionale du Réseau France-Québec (obligatoire) ; veuillez nous contacter si vous ne réussissez pas à entrer en contact avec une régionale ; veuillez noter qu'il n'y a aucune territorialité pour adhérer au réseau de France-Québec

3-La fiche de stage dûment complétée

4-Un chèque de 100 € fait à l'ordre de France-Québec. **Attention : Les frais de dossier de France-Québec ne pourront être remboursés en cas d'annulation ou de non délivrance du permis de travail**

5-La fiche de demande de devis auprès de Prométour, le voyageur de France-Québec (facultatif)

6-Une enveloppe format A4 libellée à votre adresse et timbrée à 3,02 € pour que nous puissions vous adresser l'ensemble des documents d'information

Important :

- Merci de mettre chèque et photos dans une enveloppe, cela évitera qu'ils se perdent;
- L'octroi ou non du permis de travail est du ressort de l'Ambassade du Canada. En aucun cas, France-Québec ne peut être tenue responsable de la non délivrance de celui-ci ou d'un quelconque retard dans l'envoi de la lettre d'autorisation de travail;
- L'ambassade se réserve le droit de vous demander tout autre document jugé nécessaire à l'étude de votre dossier ou de vous convoquer à un examen médical;
- Le fait d'avoir trouvé un emploi ne garantit pas qu'un permis sera accordé;
- **Il vous est fortement déconseillé d'acheter votre billet d'avion avant d'avoir obtenu votre lettre d'autorisation de travail;**
- Seuls les dossiers complets seront enregistrés et traités par ordre d'arrivée. Tout dossier incomplet sera mis en attente jusqu'à la réception des pièces manquantes.

5. Coordonnées

Vous devez envoyer votre dossier complet par courrier et dans les plus brefs délais à :

Association France-Québec
 Programme "Stages personnalisés"
 24, rue Modigliani
 75015 PARIS

Pour plus d'information contactez :

Émilie-Maude VANIER
 Coordinatrice de programmes
 01 45 54 07 17 ou stages.perso@francequebec.fr

DONNEES PERSONNELLES :

NOM, Prénom :

Adresse permanente :

Téléphone _____

Portable _____

Courriel _____ @ _____

Régionale de France-Québec d'attache :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Lien avec vous _____

Adresse _____

Téléphone _____

Comment avez-vous entendu parler de France-Québec ? (École-site Internet-Contact-Régionale)

DONNEES DE L'EMPLOYEUR :

Entreprise d'accueil (Raison sociale et adresse)

NOM et Prénom du responsable:

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel _____ @ _____

Fonction occupée :

Description de **votre** poste :


Dates et durée de votre stage :

Comment avez-vous trouvé votre stage/emploi ? (École-Internet-Contact-Service d'aide à la recherche)

- J'autorise France-Québec à utiliser les informations ci-dessus pour sa banque de stage
- Je n'autorise pas France-Québec à utiliser les informations ci-dessus pour sa banque de stage

A _____ le _____

Signature _____

Régionale : Adhérent : Tel : Portable : Fax :	<input checked="" type="checkbox"/> DEMANDE DE DEVIS	Demande à renvoyer à :  par fax au : 01 45 57 69 44 par courrier au : <i>24, rue Modigliani – 75 015 – Paris</i>
NOM	PRENOM	COURRIEL
1		
2		
3		

VOTRE VOYAGE

DATE ALLER	DEPART DE	ARRIVEE A	HEURE DEPART
DATE RETOUR	DEPART DE	ARRIVEE A	HEURE RETOUR
<input checked="" type="checkbox"/> AVION classe : Compagnie souhaitée :		<input type="checkbox"/> TGV classe :	

Hôtel	Jour		Catégorie	Nom de l'hôtel
VILLE	Arrivée	Départ		
			<input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* et + <input type="checkbox"/> autre :	
Prestations souhaitées :				

VOITURE DE LOCATION	PREFERENCE LOUEUR :		
	DATE		Catégories
VILLE	Prise en charge	Restitution	
			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> AUTRE :

REMISE DU DEVIS

Devis à envoyer à l'adresse ci-après :

CADRE RESERVE A FRANCE-QUEBEC
<p style="text-align: center; font-size: small;">(Date cachet et signature)</p>